

COMMUNIQUÉ de presse

Communauté de Communes



Communauté de Communes
Serre-Ponçon Val d'Avance
Jeudi 2 février 2017

De la compétition à la coopération !

Le troisième partenariat entre l'Office Central de la Coopération à l'Ecole des Hautes-Alpes (OCCE 05) et la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance a été initié à l'automne dernier. Après « les Trésors de mon village » en 2015 et le « Projet Théa' » en 2016, cette année le projet s'intitule « Jeux coopératifs ».

Comme son nom l'indique, ce projet amène les enfants à découvrir la coopération. Il n'est pas un hasard que ce thème ait été choisi en pleine période de transition de la nouvelle Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance issue d'une fusion au 1er Janvier 2017. La finalité du projet est la création par les élèves d'un jeu coopératif par classe avec le scénario et les règles de leurs choix. Dans les jeux coopératifs les joueurs doivent unir leurs forces pour atteindre leur but : tous les joueurs gagnent ou perdent collectivement ! Ce projet amène les enfants à penser différemment et à sortir du modèle « gagnant-perdant » mais également à développer des qualités d'écoute, et à utiliser leurs complémentarités.



13 classes de Serre-Ponçon Val d'Avance participent à ce programme, soit plus de 250 enfants des classes de Rambaud, La Bâtie-Neuve, La Bâtie-Vieille, Montgardin, Valserras, Théus, Rochebrune et Espinasses.

Un plateau de jeu, utilisé par les 13 classes, représente les 16 communes de Serre-Ponçon Val d'Avance. Toutes les classes devront, à partir de celui-ci, faire preuve de créativité : imaginer un scénario, définir des règles, fabriquer des pions ou encore des cartes. Ainsi, la troisième série d'ateliers des écoles s'est terminée cette semaine dans les écoles de La Bâtie-Neuve, La Bâtie-Vieille, Montgardin et Rambaud **(photos à Montgardin dans la classe de M. SPANU)**.

Lors d'une grande rencontre interclasse en avril 2017, les classes présenteront leurs propres jeux coopératifs ! Le projet est entièrement pris en charge par la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance à hauteur de 3 000€ et mené par M. Gilbert Lager, président de l'OCCE 05.



Communauté de communes
Serre-Ponçon Val d'Avance :
33, rue de la Lauzière
05230 LA BÂTIE-NEUVE
Tél : 04 92 50 20 50
secretariat@ccspva.com